

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3139

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programmation pluriannuelle des investissements - Décision modificative des autorisations de programme globales au titre de l'année 2012

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3139**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Programmation pluriannuelle des investissements - Décision modificative des autorisations de programme globales au titre de l'année 2012**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances

Le Conseil,

Vu le rapport du 14 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 2001, la Communauté urbaine de Lyon a opté pour la gestion budgétaire en autorisations de programme et crédits de paiement de ses investissements opérationnels inscrits à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI).

Conformément à la nomenclature budgétaire et comptable en vigueur, les autorisations de programme et leurs crédits de paiement font l'objet d'un vote du Conseil de communauté lors de l'approbation du budget primitif et, le cas échéant, lors de l'adoption des décisions modificatives en cours d'exercice.

La révision annuelle du vote des autorisations de programme globales permet de déterminer le montant maximum des financements pluriannuels nouveaux que la Communauté urbaine pourra engager en faveur des projets de la PPI au cours de l'année.

Le 9 janvier 2012, le Conseil de communauté a ainsi délibéré sur la révision du montant des autorisations de programme et des crédits de paiement.

L'autorisation budgétaire pluriannuelle des autorisations de programme globales a alors été fixée globalement en charge nette à 570 M€, dont 511,61 M€ pour le budget principal, 21,02 M€ pour le budget annexe des eaux et 37,34 M€ pour le budget annexe de l'assainissement.

Par délibération n° 2012-2837 du Conseil du 19 mars 2012, le Conseil de communauté a adopté une première décision modificative du montant des autorisations de programme globales afin d'ajuster les besoins de financement nécessaires aux travaux imputés sur le budget annexe du restaurant communautaire.

Aujourd'hui, la révision de la programmation des besoins de financements des projets de la PPI conduit à devoir ajuster le volume des autorisations de programme globales tout en conservant le cadrage global de 570 M€ adopté pour l'exercice 2012.

Les modifications apportées au montant des autorisations de programme globales permettent de mettre à niveau les besoins de financement qui vont très prochainement faire l'objet d'une demande d'individualisation par délibération du Conseil de communauté.

Elles permettent également d'équilibrer le volume global des autorisations de programme globales à 570 M€ en charge nette par l'inscription de dépenses supplémentaires à hauteur de 12,98 M€ suite à l'augmentation du volume des autorisations de programme globales en recette au mois de mars.

Enfin, il s'agit également de permettre les écritures comptables pour ordre sur les opérations foncières ainsi que d'autoriser l'engagement d'un financement complémentaire au titre du budget annexe du restaurant communautaire dans le cadre des travaux de restructuration.

En synthèse, la révision des autorisations de programme globales fait l'objet de la décision modificative qui suit (montants en charge nette) :

Budget principal	Montants votés le 19 mars 2012 en charge nette	Modifications proposées en charge nette	Montants de la décision modificative (DM) en charge nette
P01 - développement économique local	10 837 995	120 000	10 957 995,57
P02 - rayonnement international	6 349 017	0	6 349 017
P03 - enseignement supérieur et recherche	5 241 020	770 000	6 011 020
P04 - tourisme	10 033	0	10 033
P06 - aménagements urbains	31 020 565	0	31 020 565
P07 - réserves foncières	20 764 400	0	20 764 400
P08 - transports urbains	19 142 157	- 420 000	18 722 157
P09 - voirie aménagement et entretien	213 796 412	10 637 845	224 434 257
P10 - parcs de stationnement	27 072 602	0	27 072 602
P11 - signalisation et accessibilité	4 475 460	0	4 475 460
P12 - ouvrages d'art et tunnels	59 864 836	- 3 707 735	56 157 101
P13 - haltes fluviales	200 000	0	200 000
P14 - soutien au logement social	36 532 000	0	36 532 000
P15 - logement parc privé	4 388 803	0	4 388 803
P16 - gens du voyage	190 000	0	190 000
P17 - politique de la ville	10 785 390	- 450 000	10 335 390
P18 - incendie et secours	2 200 000	0	2 200 000
P21 - eaux pluviales ruissellement	11 822 030	0	11 822 030
P22 - cimetières et crématoriums	401 342	0	401 342
P24 - nettoyage	1 177 300	0	1 177 300
P25 - déchets	10 379 842	3 800 000	14 179 842
P27 - espaces naturels	1 108 700	0	1 108 700
P28 - fonctionnement de l'institution	20 887 010	193 000	21 080 010
Total budget principal	498 646 914	10 943 110	509 590 024

Budget annexe des eaux	Montants votés le 19 mars 2012 en charge nette	Modifications proposées en charge nette	Montants de la décision modificative (DM) en charge nette
P06 - aménagements urbains	176 490	0	176 490
P08 - transports urbains	147 421	0	147 421
P09 - voirie aménagement et entretien	2 790 927	0	2 790 927
P10 - parcs de stationnement	250 836	0	250 836
P12 - ouvrages d'art et tunnels	3 971 571	0	3 971 571
P17 - politique de la ville	0	66 890	66 890
P20 - eau potable	13 577 707	0	13 577 707
P28 - fonctionnement de l'institution	111 000	0	111 000
Total budget annexe des eaux	21 025 952	66 890	21 092 842

Budget annexe de l'assainissement	Montants votés le 19 mars 2012 en charge nette	Modifications proposées en charge nette	Montants de la décision modificative (DM) en charge nette
P06 - aménagements urbains	1 177 200	0	1 177 200
P08 - transports urbains	70 980	0	70 980
P09 - voirie aménagements et entretien	9 711 290	0	9 711 290
P17 - politique de la ville	252 475	0	252 475
P19 - assainissement	23 530 493	0	23 530 493
P21 - eaux pluviales ruissellement	1 543 840	1 900 000	3 443 840
P28 - fonctionnement de l'institution	1 057 550	34 000	1 091 550
Total budget annexe de l'assainissement	37 343 828	1 934 000	39 277 828

Budget annexe du restaurant communautaire	Montants votés le 19 mars 2012 en charge nette	Modifications proposées en charge nette	Montants de la décision modificative (DM) en charge nette
P28 - fonctionnement de l'institution	6 303	33 000	39 303

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

Décide la mise à jour, par décision modificative, au titre de l'exercice 2012, des autorisation de programme en dépenses, recettes et charge nette (APG) comme suit :

Budget principal	Dépenses	Recettes	Charge nette
P01 - développement économique local	11 213 276	255 281	10 957 995
P02 - rayonnement international	6 427 507	78 490	6 349 017
P03 - enseignement supérieur et recherche	6 578 120	567 100	6 011 020
P04 - tourisme	13 967	3 934	10 033
P06 - aménagements urbains	74 984 504	43 963 939	31 020 565
P07 - réserves foncières	33 344 400	12 580 000	20 764 400
P08 - transports urbains	19 783 157	1 061 000	18 722 157
P09 - voirie aménagement et entretien	250 121 330	25 687 073	224 434 257
P10 - parcs de stationnement	27 078 502	5 900	27 072 602
P11 - signalisation et accessibilité	4 592 460	117 000	4 475 460
P12 - ouvrages d'art et tunnels	74 425 193	18 268 092	56 157 100
P13 - haltes fluviales	200 000	0	200 000
P14 - soutien au logement social	68 500 000	31 968 000	36 532 000
P15 - logement parc privé	4 388 803	0	4 388 803
P16 - gens du voyage	1 018 000	828 000	190 000
P17 - politique de la ville	12 205 390	1 870 000	10 335 390
P18 - incendie et secours	2 200 000	0	2 200 000
P21 - eaux pluviales ruissellement	12 822 030	1 000 000	11 822 030
P22 - cimetières et crématoriums	558 668	157 326	401 342
P24 - nettoyage	1 177 300	0	1 177 300
P25 - déchets	14 907 682	727 840	14 179 842
P27 - espaces naturels	1 398 700	290 000	1 108 700
P28 - fonctionnement de l'institution	21 344 616	264 606	21 080 010
Total budget principal	649 283 606	139 693 581	509 590 025

Budget annexe des eaux	Dépenses	Recettes	Charge nette
P06 - aménagements urbains	272 040	95 550	176 490
P08 - transports urbains	232 207	84 786	147 421
P09 - voirie aménagement et entretien	4 044 974	1 254 047	2 790 927
P10 - parcs de stationnement	364 164	113 328	250 836
P12 - ouvrages d'art et tunnels	5 666 429	1 694 858	3 971 571
P17 - politique de la ville	93 110	26 220	66 890
P20 - eau potable	21 775 174	8 197 467	13 577 707
P28 - fonctionnement de l'institution	111 000	0	111 000
Total budget annexe des eaux	32 559 098	11 466 256	21 092 842

Budget annexe de l'assainissement	Dépenses	Recettes	Charge nette
P06 - aménagements urbains	1 177 200	0	1 177 200
P08 - transports urbains	70 980	0	70 980
P09 - voirie aménagements et entretien	9 711 290	0	9 711 290
P17 - politique de la ville	252 475	0	252 475
P19 - assainissement	29 145 112	5 614 619	23 530 493
P21 - eaux pluviales ruissellement	3 528 840	85 000	3 443 840
P28 - fonctionnement de l'institution	1 142 550	51 000	1 091 550
Total budget annexe de l'assainissement	45 028 447	5 750 619	39 277 828

Budget annexe du restaurant communautaire	Dépenses	Recettes	Charge nette
P28 - fonctionnement de l'institution	163 631	124 328	39 303

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.